

LICENCE D'UTILISATION OSKAR BORDEAUX

L'Université de Bordeaux attire expressément l'attention des auteurs et des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés sur le site sont protégés par le droit d'auteur, conformément au Code de propriété intellectuelle.

L'utilisateur :

- doit indiquer dans toute citation, la source de l'œuvre et le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) ;
- peut également créer un lien hypertexte vers le document diffusé sur le site ;
- ne peut pas modifier, transformer ou adapter l'œuvre, sans autorisation explicite de l'auteur ;
- ne peut pas utiliser l'œuvre à des fins commerciales ;
- ne peut pas utiliser l'œuvre de manière telle que cela nuise à son exploitation sous d'autres formes.

A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur avant toute utilisation d'une œuvre, ou d'une partie d'une œuvre ne relevant pas d'une utilisation privée de copie au sens de l'article L122-5-2° du Code de propriété intellectuelle, ou à des fins de recherche publique (art L 122-5-10° du Code de PI). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi.

Dans le cas où l'auteur a choisi de diffuser son document sous une licence Creative Commons particulière, il reste garant de ses droits et définit lui-même les utilisations accordées qui ne seront pas déterminées par la présente licence. L'utilisateur pourra alors réutiliser tout ou partie du document en fonction des options des licences Creative Commons choisies.

ENGLISH VERSION

PUBLICATION CONDITIONS OF USE ON OSKAR BORDEAUX

The University of Bordeaux draws the user's attention that the content and material published on the website are protected by copyright and intellectual property law, in accordance with the French intellectual property code.

Users:

- shall cite the source of the work, and quote the name of the authors, for any reproduction, in whole or in part
- may create a hyperlink to the material available on the website
- shall not modify, transform or adapt the work without the explicit consent of the author
- shall not use the work for any commercial purposes
- shall not use the work in any manner which could impair the work or interfere with any other party's possible usages of the work

The author's consent must be obtained before the use of the whole or a part of a work, not falling under the private copying regime within the meaning of art L122-5-2° of the French code of the intellectual Property, or for public research purposes (art L 122-5-10° code of the intellectual Property). Any person infringing this provision shall be liable to the penalties provided for by this law.

If an author wants to share his work under a specific Creative Commons license, he retains all of the copyrights associated with his work, and defines the level of reuse, that are not fixed by these Conditions of use. The users may reuse then all or part of the material according to the chosen Creative Commons license.